

## L'archevêque américain Di Noia nommé à la Commission Ecclesia Dei

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Application de Summorum Pontificum](#), [En Une](#), [Les Américains du Vatican](#), [Liturgie](#), [Rome](#)

Date : 27 juin 2012



Le Saint Père **Benoît XVI** a nommé hier un autre Américain du Vatican à un poste taillé sur mesure à la **Commission Ecclesia Dei**. Il s'agit du dominicain américain **Augustine "Gus"** [pour les intimes] **Di Noia** (que l'on trouve aussi parfois orthographié à l'américaine **DiNoia**). Ce prélat ordonné évêque le [11 avril 2009](#), avait été le mois précédent [nommé](#) par le pape secrétaire de la **Congrégation pour le culte divin**. Fin théologien, le nouveau vice président – ce poste a été créé pour lui – de la **Commission Ecclesia Dei** n'est pas un promoteur connu de la liturgie tridentine (voir [ici](#) et [là](#)). Il n'empêche que je garde un souvenir très précis de sa courageuse défense du film de **Mel Gibson**, **La Passion du Christ**, quand le réalisateur et son œuvre étaient si injustement vilipendées, quand on le bousculait pas pour les défendre... Voici le texte de la dépêche d'hier de Vatican Information Service (VIS), tel que je l'ai reçue.

Cité du Vatican, 26 juin 2012 (VIS). Voici la note diffusée ce jour par la Congrégation pour la doctrine de la foi : « Benoît XVI a nommé Mgr Augustine Di Noia, OP, Vice Président de la Commission pontificale Ecclesia Dei, en signe de sa sollicitude pastorale envers les fidèles traditionalistes en communion avec le siège apostolique, mais aussi de son vif désir de voir réconciliées les communautés non en communion ». En 2009 cette commission, instituée en 1988 pour les traditionalistes restés fidèles au Pape après le schisme de Mgr Lefebvre, a été intégrée à la Congrégation que dirige le cardinal William Joseph Levada. Elle est en charge des questions doctrinales dans le cadre du dialogue engagé avec la Fraternité sacerdotale St. Pie X. « Mgr. Di Noia est un théologien très attentif à ces questions doctrinales, à la primauté de l'herméneutique de la continuité dans une correcte interprétation du Concile Vatican II, sujet délicat dans le dialogue avec la Fraternité. Les trois dernières années, ce dialogue a été constamment conduit par le cardinal Levada, assisté du secrétaire de la [Commission] Ecclesia Dei, Mgr Guido Pozzo. Secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, il a aidé le cardinal Préfet Antonio Cañizares a réorganiser le dicastère et à préparer un nouveau règlement conforme au Motu Proprio Quærit Semper du 20 août dernier. Son expérience à la Congrégation pour le culte, facilitera [sic] Mgr Di Noia dans la mise au point de certaines dispositions liturgiques du missel de 1962. Le crédit dont il jouit auprès du monde hébraïque aidera par ailleurs à résoudre les malentendus nés de l'avancement de la réconciliation avec les

traditionalistes ».